SECTION FORCE OUVRIERE DES HAUTES ALPES
Local syndical FO, cité Desmichel, 05000 GAP
***Tél* : 04 92 52 84 94**

Email : fo.ddfip05@dgfip.finances.gouv.fr
site : http://www.fo-dgfip-sd.fr/005/

COMPTE RENDU CHS-CT du 13 octobre 2018

Pour protester contre l'aggravation de ses conditions de travail et l'annonce d'une réorganisation de son service, un géomètre est monté sur le toit de la cité Desmichel le lundi 8 octobre. Une grande partie du CHS a été consacré à cet événement.

Avant l'ouverture de ce dernier, plusieurs collègues ont souhaité rencontrer Monsieur Pareja. Ils ont témoigné des difficultés actuelles dans les services de la cité. La cellule psychologique mise en place n'est pas suffisante. Il s'agit d'un numéro de téléphone à appeler pour prendre RDV. Cela ne répond pas au besoin immédiat de libérer la parole. Pis, il a été dit, par la Direction, que l'action du collègue ne serait qu'une simple revendication contre les conditions de travail, laissant penser qu'il n'y aurait pas de sincérité dans son geste. Cela est infondé et calamiteux pour l'ambiance des services en prise à des difficultés énormes.

Après le départ des collègues, le CHS s'est tenu en présence de l'ensemble des organisations syndicales. La Direction a commencé par détailler le déroulement des étapes ayant amené le Pôle Topographique de la Gestion Cadastrale de Gap (PTGC) dans son état actuel.
Le 15/2/2018, une circulaire nationale instaure une demande de réflexion sur la répartition du temps de travail des géomètres.
Le 18/3/2018, une réunion locale avec l'ensemble des agents du PTGC se tient sur la réorganisation du pôle. De nombreux points d'achoppement apparaissent. Il est prévu une nouvelle réunion courant juin...mais, il n'y en aura pas.
Au 1/9/2018, une nouvelle chef de pôle de la gestion fiscale arrive dans le département. Le chef de service du PTGC change de fonction. La Direction décide de précipiter la sortie de la note d'application départementale sans prendre le temps d'une concertation plus poussée ni avec les collègues du service, ni avec les représentants du personnel. Le projet est appliqué sans avoir été présenté au CHS CT et au CTL. C'est l'objet de la note du 29 août 2018.

Le zèle déployé par la direction locale à mettre en place une circulaire d'orientation qui ne demandait pas une réactivité de la sorte aura des conséquences désastreuses sur l'équipe en place.
Le 4/10/2018, la nouvelle chef de pôle réunit les chefs de la cité et informe d'un report au 1er novembre.
Le 6/10, Bercy demande à la Direction locale de retirer la note car une deuxième circulaire doit sortir minorant la première.
Le 8/10, le collègue géomètre craque.

Il aura fallu l'intervention directe de la Direction Générale pour que le rouleau compresseur de la direction locale s'arrête. Quel gâchis ! Les excuses de notre Directeur n'auront de validité que si elles sont suivies de considérations sincères vis-à-vis de l'ensemble du personnel sous sa responsabilité.

Pour les représentants du personnel **FO DGFIP05**, il ne faut pas se tromper de cible. Les responsables de l'état de délabrement de nos services, missions, réseau sont d'abord le ministère par la réduction des dépenses publiques, par l'application du programme « Action 2022 » et enfin notre Direction locale qui appliquent servilement. La gestion déplorable de l'humain dans le 05 aboutit inévitablement aux dégâts auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.
Nous continuons de réclamer :

- la protection de l'agent
- l'écoute et l'aide de tous les agents
- la prise en compte du malaise des agents quand il est exprimé
- l'arrêt des restructurations à marche forcée
- les emplois à hauteurs des besoins pour accomplir nos missions.

Les représentants **FO DGFIP05.**